



PARLEMENT FÉDÉRAL BELGE



## RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS

### RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION

**BRUXELLES, 17-18 OCTOBRE 2010**

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

##### 1) Lieu de la réunion

Parlement de la Communauté française – Hémicycle  
Entrée : Rue Royale 72, 1000 Bruxelles

##### 2) Secrétariat de la réunion

Pour tout renseignement concernant cette réunion, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [eu2010@parlbru.irisnet.be](mailto:eu2010@parlbru.irisnet.be) ou appeler Dominique Desprechins (+ 32 2 549 62 06) ou Marie-Claire De Keyser (+ 32 2 549 62 03).

Site internet : <http://www.parlement-eu2010.be>

##### 3) Hébergement

Les réservations d'hôtel sont à faire **exclusivement** en ligne sur le site internet <http://secure-squatra.be>

Des chambres ont été réservées dans 3 hôtels :

- Hôtel Radisson Blu Royal  
Rue du Fosse-aux-Loups 47,  
1000 Bruxelles
- Hôtel Royal Windsor Grand Place (5 étoiles)  
Rue Duquesnoy 5  
1000 Bruxelles
- Hôtel Novotel Grand Place (4 étoiles)  
Rue du Marché aux Herbes 120  
1000 Bruxelles

##### 4) Inscription à la réunion

Tous les participants, y compris les interprètes accompagnant les délégations, sont priés de s'inscrire **avant le 20 septembre 2010**, en renvoyant le formulaire d'inscription par fax au numéro : + 32 2 549 62 12 ou par e-mail : [eu2010@parlbru.irisnet.be](mailto:eu2010@parlbru.irisnet.be)

##### 5) Arrivée et départ des délégations

Il n'y a pas de transport organisé : les Présidents et les membres des délégations devront organiser eux-mêmes leur transfert depuis l'aéroport ou la gare jusqu'à l'hôtel choisi

## 6) Autres transferts

Le déplacement en bus sera assuré pour tous les participants entre les hôtels et les lieux de réunion et de réception.

- Visite Citadelle de Namur et Parlement wallon, départ le dimanche à **15h00**
- Réunion au Parlement de la Communauté française, départ le lundi à **8h15**.

## 7) Accréditations

Tous les participants inscrits à la réunion recevront un badge. Ce badge sera disponible dans les hôtels le dimanche 17 octobre de 15h00 à 19h00, ou au Parlement de la Communauté française le lundi 18 octobre 2010 à partir de 8h30.

Couleurs de rubans des accréditations :

- Chefs de délégation : rouge
- Membres du parlement : jaune
- Fonctionnaires : bleu
- Organisation : vert

## 8) Interprétation

La traduction sera assurée simultanément en français, néerlandais, anglais et allemand. Une cabine de traduction supplémentaire est à disposition, suivant le principe du « premier arrivé, premier servi »

## 9) Documentation

La documentation sera actualisée régulièrement sur le site internet. Les participants recevront la dernière version des documents lors de leur accréditation.

## 10) Presse

La conférence est ouverte à la presse.

## 11) Salle de réunion

Il y aura une salle de réunion à la disposition des participants équipée avec ordinateurs, fax et téléphone. Tous les ordinateurs auront accès à internet.

## 12) Espace sans fumée

Il est interdit de fumer dans les bâtiments du Parlement.

## 13) Banque et change

L'euro est la devise en vigueur en Belgique.  
Les hôtels de la Conférence disposent d'un service de change.